



Herbeys, le 20 juillet 2016

ATTESTATION DE MANOEUVRABILITE – VANNE DE FOND

Je, soussigné Jean-Philippe REILLER, gérant de H4e (anciennement EREMAH) et ancien gérant de la société EREMA, certifie être régulièrement intervenu pour l'exploitation, l'entretien et le dépannage des centrales hydroélectriques d'Ecoenergie.

Dans ce cadre, j'atteste avoir manœuvré pour essai à plusieurs reprises les vannes de fonds des barrages et avoir constaté leur parfaite manœuvrabilité.

Pour valoir ce que de droit,

Le 20 juillet 2016,

J.Ph. Reiller